

Discours d'ouverture

Chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Au moment de rédiger mon mot d'ouverture, je me demande que dire d'original ou d'encourageant lorsque l'on doit revenir sur un exercice comme celui que nous venons de vivre. Une météo très difficile, des récoltes historiquement faibles, des importations complémentaires, mais heureusement une bonne surprise au niveau des prix réalisés pour les céréales panifiables.

Dans cette rétrospective, je me remémore, un soir autour du 26 juillet 2024, dans la salle de commande de notre centre collecteur. Nous faisons le point avec les silotiers sur les disponibilités de nos cellules et sur la stratégie de stockage pour le lendemain. On se demandait quand arriverait le pic des moissons, c'est-à-dire les 4 à 5 jours pendant lesquels c'est le vrai bazar. Des livraisons sans discontinus, réceptionnant 1500 à 2000 t par jour, des délais d'attente, des limitations de produits faute de place et l'attente d'un orage "intelligent" qui calme un peu le jeu, sans dégâts et qui étale à nouveau les battages. Ce soir de juillet, on faisait les comptes et nous prenions conscience que la plupart de nos producteurs étaient déjà venus avec les cultures attendues, qu'ils avaient visiblement terminé et que les producteurs "des hauts" étaient déjà sur la trémie. Le pic était passé, inaperçu, avec un record journalier de 1000 tonnes seulement ! On se disait que ce n'était pas possible. Que les producteurs avaient dû conserver un ou deux chars à la ferme, qu'ils étaient peut-être partis chez un collègue. Mais, non, il n'y avait rien de plus à livrer ! Au final, 1/3 de moins ! Impossible de retrouver une année comparable pour notre région. Et le bilan au niveau national n'était pas meilleur.

Cette récolte a évidemment fortement impacté les centres collecteurs et leurs résultats financiers. Une année comme celle-ci, c'est supportable, mais il ne faudrait pas que cela se reproduise trop souvent.

Au-delà des producteurs et des centres collecteurs, c'est toute la filière qui a été mise sous pression pour assurer l'approvisionnement des transformateurs avec les volumes et la qualité nécessaires. L'interprofession s'est rapidement accordée pour solliciter une augmentation du contingent tarifaire dès la fin 2024, puis début 2025.

Une année à oublier. Mais à l'heure de tourner la page et de se projeter sur la récolte 2025, je m'interroge sur les estimations de récolte. Alors que les cultures sont plutôt belles - on touche du bois pour que cela soit le cas jusqu'à ce que la

marchandise soit dans nos silos - la baisse annoncée de plus de 8% des surfaces m'inquiète grandement ! Est-ce possible d'enregistrer un tel recul en 12 mois ? Où sont partis les surfaces manquantes ? Vivons-nous une nouvelle phase d'extensification ? Dans tous les cas, les perspectives ne sont pas encourageantes.

Pour ma part, j'observe une démotivation ou une forme de fatalité des producteurs de céréales. Ma région est reconnue pour la culture du blé, mais quand je vois l'évolution à relativement court terme, je ne suis pas très optimiste. La disparition des exploitations avec de la production animale diminue les apports en engrais de ferme, ce qui impacte la qualité des sols. Ceci combiné à une diminution de la fumure minérale appauvrit inexorablement les rendements et la teneur en protéine de nos blés. Un cercle vicieux s'installe avec des rendements et des teneurs à la baisse qui engendrent elles une baisse de la motivation et ainsi de suite. D'une production dont on est fiers, nous nous dirigeons vers une production accessoire. J'entends régulièrement le refrain "que veux-tu, cela ne vaut pas la peine de soigner nos cultures, nous sommes mieux payés à ne rien faire !", c'est évidemment caricatural et excessif, mais cela reflète un état d'esprit négatif. J'en veux pour preuve que les producteurs ont même de la peine à se réjouir des petits signaux positifs, comme la progression des prix des panifiables lors du décompte final au printemps 2025.

Mesdames, Messieurs, il est urgent d'inverser la vapeur. De redonner envie aux producteurs de semer des céréales et notamment du blé panifiable et du colza, de viser la qualité. Pour ceci, il faut offrir les moyens techniques et agronomiques pour que les cultures puissent exprimer leur potentiel et que le travail soit rémunéré correctement. Il faut sortir de la morosité et offrir des perspectives.

En ce sens, j'invite nos autorités à mettre en œuvre une politique agricole équilibrée, mais où la production regagne en importance. J'invite les partenaires de la filière à maintenir des prix rémunérateurs et à encourager les produits agricoles suisses. J'invite le consommateur à soutenir son agriculture et ses chaînes de valeur suisses, garantes par la même occasion de nombreux emplois.

Chers collègues, Mesdames, Messieurs, au terme de ces quelques propos, je déclare l'assemblée générale de l'Association des centres collecteurs de céréales de Suisse ouverte.

Je constate que l'Assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts et peut donc valablement délibérer.

Rapport annuel

Pour cette partie de rapport annuel, permettez-moi de reprendre les principaux éléments transmis en début d'année et d'y apporter quelques compléments.

Situation du marché et évolution des prix

Revenons tout d'abord sur la récolte 2024 et la situation globale du marché. 2024 restera dans les mémoires avec un triste record des rendements les historiquement bas et de nombreux problèmes de qualité, à l'exemple de contaminations par des mycotoxines ou des poids à l'hectolitre insuffisants. Le côté réjouissant se situe au niveau des prix. En effet, les négociations sur les prix des céréales panifiables avaient débouché sur une augmentation des prix indicatifs de CHF 1.50/dt. Une situation encourageante au vu des augmentations des coûts de production supportées par les agriculteurs depuis plusieurs années.

Quant aux céréales fourragères, les négociations sur les prix indicatifs n'avaient malheureusement pas abouti, les attentes des producteurs de céréales et des engraisseurs étant trop divergentes. Cette situation, couplée à une protection à la frontière insuffisante et à des rendements 2024 très faibles, affaiblit une nouvelle fois la rentabilité des céréales fourragères.

Au niveau des oléagineux, les prix mondiaux se sont stabilisés à un niveau qui peut être qualifié de bon. Les prix aux producteurs ont légèrement progressé par rapport à la récolte 2023, ce qui est positif et devrait encourager les producteurs à augmenter les surfaces à l'avenir.

Si certains moyens de production ont également retrouvé un niveau de prix acceptable, les centres collecteurs (et les échelons en aval de la filière) sont toujours confrontés à des coûts importants. Cela est d'autant plus problématique que ces coûts sont à reporter sur de faibles quantités cette année. La situation économique des centres collecteurs est donc particulièrement préoccupante au cours de cet exercice.

Approvisionnement déficitaire

Après la récolte et les premières analyses de qualité, force a été de constater que malgré des stocks importants (près de 110'000 t), il manquerait de la marchandise d'ici à la récolte 2025. Les quantités panifiables de la récolte 2024 ont en effet à peine atteint 250'000 t. Le rendement moyen en blé panifiable se situe à seulement 37.2 dt/ha selon les estimations de swiss granum... contre 56.7 dt/ha en moyenne des dernières années, ce qui représente une baisse de 35 % !

Face à ce manque de céréales panifiables à transformer, swiss granum, l'interprofession, a demandé une augmentation du contingent d'importation de 60'000 t pour l'année 2025. Cette augmentation permettra d'une part aux meuniers d'avoir assez de matières premières et, d'autre part, d'éviter d'importer encore davantage de produits finis. Dans l'intérêt de la filière, mieux vaut importer des céréales que du pain !

Selon les estimations, ces quantités supplémentaires seront juste suffisantes pour assurer la transition, sans pénaliser la récolte 2025 par des stocks trop importants.

De manière générale, les fortes fluctuations de rendement constatées ces dernières années impacte les centres collecteurs et complexifie la problématique des capacités de stockage dans nos entreprises.

Inlassables initiatives, rail et PA 2030

Le refus significatif de l'initiative sur la biodiversité n'empêchera pas l'agriculture et aux secteurs situés en aval de se préparer à la prochaine bataille dans les urnes. En effet, l'initiative végane à l'intitulé trompeur d'initiative "pour une alimentation sûre" reprend les thèmes des précédentes sur l'eau propre, la biodiversité en y ajoutant une attaque contre la consommation de viande. Tout un programme.

Un autre défi, sur un autre terrain, celui du rail préoccupe grandement les responsables logistiques et pourrait impacter de manière significative les centres collecteurs disposant d'un raccordement ferroviaire. En effet, le plan d'économie de CFF Cargo pourrait bien déboucher sur la suppression d'un grand nombre de points de chargement, un non-sens en termes de mobilité et d'environnement.

Finalement, au niveau politique, les manifestations paysannes tentent d'influer sur le développement futur de la politique agricole à l'horizon 2030, en exigeant une diminution de la charge administrative, une meilleure reconnaissance de leur travail et une augmentation des prix.

Dans ce contexte, l'ACCCS soutient les revendications et prises de position des milieux agricoles. Dans un courrier adressé à l'OFAG, l'ACCCS a fait observer que les centres collecteurs sont confrontés à une augmentation des livraisons avec des charges élevées due à une réduction des herbicides, à une baisse des rendements due à la diminution de la fumure azotée, à des difficultés à gérer des cultures de niche en petites quantités qui bloquent des cellules et à une diminution de la qualité de céréales, notamment les teneurs en protéine. Par ce courrier, l'ACCCS souhaite rendre l'OFAG attentif aux enjeux non seulement pour

la production, mais également pour les échelons en aval, dans le cadre de la future politique agricole.

Au niveau des activités de votre Association, il me plaît à relever que votre comité s'est réuni à 5 reprises en 2024, tandis que l'Assemblée générale s'est tenue le 14 juin 2024 à Penthalaz (VD). Outre les séances de comité, les représentants de l'ACCS ont pris part à une quinzaine de séances, essentiellement au sein de swiss granum et du comité de la FSPC, pour représenter les intérêts des centres collecteurs (conditions de prise en charge, prix indicatifs, etc.).

Pour terminer ce rapport, j'aimerais remercier l'ensemble de mes collègues au sein du comité pour leur participation aux différents organes de swiss granum, avec une mention particulière pour notre vice-président, Rolf Haüsler, qui siège au sein de la commission Marché-Qualité céréales de swiss granum et qui intervient régulièrement auprès de l'Office fédéral de l'agriculture. Je tiens également à remercier Pierre-Yves Perrin, notre secrétaire et son équipe pour l'excellent job réalisé. Merci aussi à vous, membres de l'Association, pour votre présence et votre soutien.